GUIDE DE L'EXPOSANT

Ce guide est édité afin de faciliter votre installation au salon et vos donner toutes les informations pratiques nécessaires à votre participation.

INFORMATIONS PRATIQUES

AMENAGEMENTS DU STAND

VOS CONTACTS TECHNIQUES

Melvin CLEMENT
m.clement@ap-media.fr
☎ **07 61 65 58 35**

Paul CROZET
p.crozet@ap-media.fr
☎ **07 49 18 62 37**

ap média
Créateur d'événements

L'équipe AP Média se tient bien sûr à votre disposition pendant le salon

SOMMAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES 3

HORAIRES D'INSTALLATION ET DE DEMONTAGE 3

LIVRAISON DE COLIS ET MATERIEL 3

ACCÈS EXPOSANTS 4

SERVICES SUR LE SALON 4

AMENAGEMENTS DU STAND 5

STAND CLE EN MAIN 5

STAND NU 6

COMMANDE MOBILIER SUPPLEMENTAIRE 7

COMMISSION DE SECURITE 7

GARDIENNAGE 7

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES D'INSTALLATION ET DE DEMONTAGE

Dates	Installation exposants	Accueil des exposants	Ouverture du salon au public	Démontage exposants
08 octobre 2026	**10h30 -19h00***			
09 octobre 2026		**A partir de 7h30**	**8h30 – 16h30**	**16h30 – 20h00**

* Si vous faites appel à un standiste et que le délai est trop court, merci de nous en informer.

LIVRAISON DE COLIS ET MATERIEL

- **Livraison uniquement le 08 octobre 2026 de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.**
- Chaque colis devra porter l'étiquette fournie ci-dessous dûment complétée.
- Si le matériel doit être récupéré, l'enlèvement par transporteur devra se faire le soir du démontage. Le parc des expositions ne dispose pas d'alvéoles de stockage

ETIQUETTE DE LIVRAISON

Adresse de livraison

Destinataire (Nom - Prénom) : **A renseigner.**

Chez :

Espace Bonnaïs

12 rue de la Solidarité, 82 300 CAUSSADE

Informations obligatoires

Manifestation : SALON DES MAIRES DE TARN-ET-GARONNE - 09 octobre 2026

Espace, salle, stand où la livraison doit être effectuée : Espace Bonnaïs, CAUSSADE

Nom du stand : **A renseigner.**

N° du stand : **A renseigner.**

Responsable du stand : **A renseigner.**

Tél (mobile de préférence) : **A renseigner.**

AP Média ou le Parc des expositions ne peuvent être tenus responsables en cas de casse / vol. Aucune des deux structures ne se chargera des frais de réception, dédouanement ou autre (port payé).
Il faudra veiller à bien identifier et sécuriser votre matériel.

ACCES EXPOSANTS

Espace Bonnaïs, 12 rue de la Solidarité, 82 300 CAUSSADE

L'accès des véhicules des exposants est autorisé à proximité de la salle suivant le planning d'installation pour le montage et le démontage.

PARKINGS

SERVICES SUR LE SALON

- **WIFI**

Pas de Wifi sur le salon. Privilégiez la 4G et les partages de connexion !

- **RESTAURATION**

Vous avez la possibilité de commander plusieurs prestations cocktail auprès de notre traiteur officiel, en prenant contact avec lui par mail ou téléphone. Vos commandes seront livrées directement sur votre stand.

Cette année, vous pouvez passer commande auprès du traiteur officiel du salon : ***Marmite et Compagnie***.

Contact : marmite.compagnie@gmail.com ou au 06 52 69 55 47.

Merci de noter que toute réservation doit être passé minimum 72 heures à l'avance. Passé ce délai, notre prestataire se réserve le droit de refuser la prestation.

Vous aurez également la possibilité de participer au repas des maires moyennant une participation financière de 32€ HT (à commander via le l'onglet « Repas des Maires » de votre espace exposants.

AMENAGEMENTS DU STAND

STAND CLE EN MAIN

L'organisateur met à la disposition des exposants des cloisons de stand en bon état. Afin de maintenir la qualité de ce matériel, l'exposant ne doit pas utiliser d'autres accroches que des cimaises, des chainettes et crochets, de la patafix ou du scotch (non fournis par l'organisateur).

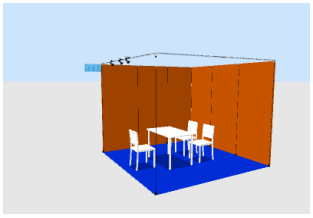

Exemple d'un stand de 9m²

A chaque superficie de stand correspond un équipement

Surfaces stand	Dotation(s)	Rampe(s) de spots
6m² > 12m²	1	1
18m²	2	2
27m²	3	3
36m²	4	4

Composition de mon stand équipé :

- **Cloisons** de mitoyenneté, couleur blanc (hauteur 2,50m), **traverse de façade** en structure foncée,
- **Enseigne drapeau** double face 30*40cm,
- Accès pour **alimentation électrique**, **prévoir des rallonges (non fournies par l'organisateur),**
- **1 rampe de 3 spots** lumineux,
- **Moquette** sur les stands (enlèvement du polyane à votre charge le jour de votre installation),
- **1 dotation mobilier** comprenant **:** 1 table rectangulaire (L : 1.20 x H : 0,75 x P : 0,65)+ 3 chaises + 1 corbeille. ***Si vous souhaitez installer votre propre mobilier, nous pouvons enlever la dotation fournie avec votre stand. Merci de l'indiquer dans les documents à remplir « Descriptif de stand ».***

PERSONNALISATION DE STAND

Nouveauté cette année, vous avez la possibilité, via le formulaire « **DESCRIPTIF DE STAND ET PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES** » sur votre espace exposant de commander votre personnalisation de stand grâce à un bandeau réhausse ou le stickage d'une ou plusieurs cloisons de votre stand. Si cette prestation a déjà été commandée sur le dossier d'inscription du salon il n'est pas nécessaire de la recommander via l'espace exposant.

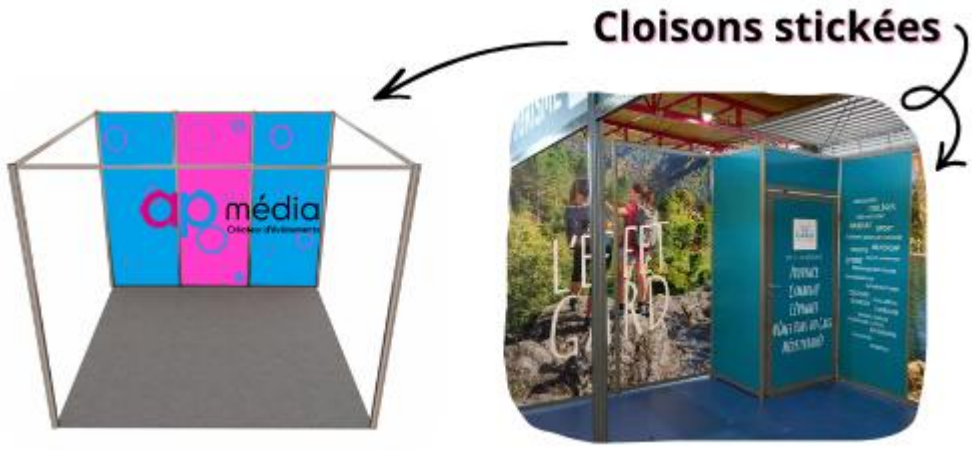

STAND NU

Le stand nu est livré avec un accès électrique et moquette mais sans enseigne, sans cloisons, sans mobilier, sans spots lumineux (à votre charge).
Tout aménagement de stand dépassant une hauteur de 2,50 mètres doit être soumis à l'approbation de l'organisateur du salon, nous faire parvenir un plan décorateur.

IMPORTANT : Aucun élément de décoration (cloison, mobilier, affiche, enseigne…) ne doit dépasser les limites du stand matérialisé au sol par la moquette ou les structures du stand. Il est strictement interdit de clouer, visser et coller sur les cloisons des stands et les aménagements chapiteau. Toute réparation consécutive à une dégradation constatée sera intégralement facturée au titulaire du stand.

COMMANDE MOBILIER SUPPLEMENTAIRE

PRESTATAIRE MOBILIER

Pour toute commande de mobilier supplémentaire, celle-ci passe directement par notre nouveau prestataire **ALIANCE MOBILIER**. Rendez-vous sur leur site : ***https://aliance-mobilier.com/fr/***

Sélectionnez le mobilier que vous souhaitez dans votre panier, créez votre compte et validez votre commande.

Pour toute question n'hésitez pas à contacter directement **ALIANCE MOBILIER** par email :

commerce1@aliance-mobilier.com ou par téléphone au **05 61 39 16 56**

COMMISSION DE SECURITE

Passage de la commission de sécurité, le ***jeudi 08 octobre 2026.*** Les aménagements doivent être terminés. Présence obligatoire du responsable de votre stand si vous exposez des produits dangereux. Le chargé de sécurité du salon examinera la conformité de votre stand.

Les exposants devront lui fournir les procès-verbaux de classement au feu des matériaux de décoration utilisés et de montage de stand si fait par un standiste.

GARDIENNAGE

L'organisateur se charge de la surveillance générale du salon dans les meilleures conditions mais il s'agit d'une obligation de moyens et non de résultat. La surveillance des aménagements des stands demeure sous la **responsabilité exclusive de l'exposant** (ne laisser aucun objet de valeur en dehors des heures d'ouverture, être particulièrement vigilant durant les périodes de montage et de démontage des stands).